

## 174 Déontologie (Éthique professionnelle)



Classer ici la morale professionnelle ; la morale du travail

*Pour l'éthique professionnelle des personnes travaillant dans le secteur des loisirs, voir 175*

### .1 Clergé

### .2 Professions médicales et de la santé



Classer ici les ouvrages généraux sur la bioéthique

*Pour l'éthique médicale concernant la reproduction humaine, voir 176*

.22 Serment d'Hippocrate

.26 Questions économiques

Y compris le partage d'honoraires, la publicité

.28 Expérimentation

Y compris la recherche sur les embryons

Classer ici l'expérimentation sur des êtres humains

Classer la recherche sur les embryons concernant la reproduction humaine à 176

*Pour l'expérimentation sur les animaux, voir 179.4*

.29 Disciplines et sujets particuliers de la médecine et de la santé

Classer ici les nouvelles technologies

Ajouter à l'indice de base 174.29 le développement de 61 sous 610–618, ex. : éthique des soins infirmiers, 174.29073, éthique pharmaceutique, 174.2951, éthique psychiatrique, 174.29689 ; cependant, pour l'expérimentation sur des êtres humains et les ouvrages généraux sur l'expérimentation médicale, voir 174.28 ; pour la reproduction humaine, voir 176 ; pour l'expérimentation sur les animaux, voir 179.4 ; pour les questions de vie ou de mort, voir 179.7

### .3 Éthique juridique

Classer ici la conduite professionnelle des juges et des avocats ; l'éthique du jury

*Voir aussi 172.1 pour la morale des relations entre l'individu et l'État autres que siéger dans un jury*

### .4 Éthique des affaires

Y compris l'espionnage industriel

Classer ici la morale économique, la morale concernant les finances, la production industrielle, le marketing, le commerce ; la responsabilité sociale des entreprises

**.6 Industrie du jeu**

Y compris la gestion des loteries

*Voir aussi 175 pour les jeux d'argent*

**.9 Autres professions et métiers**

Ne figurant pas ailleurs

Ajouter à l'indice de base 174.9 la notation 001–999, ex. : morale de l'application des lois, 174.936323 ; cependant, pour l'éthique de l'administration publique et des fonctionnaires, voir 172.2

**175 Morale des loisirs, du temps libre, des spectacles, de la communication**

Y compris l'éthique professionnelle des personnes travaillant dans le secteur des loisirs ; la morale concernant la danse, les jeux d'argent, la musique, la télévision ; l'esprit sportif, le fair-play



*Pour la morale de la chasse, voir 179.3*

**176 Morale sexuelle et éthique de la reproduction**

*Pour les ouvrages généraux sur la bioéthique, voir 174.2 ; pour l'avortement, voir 179.76*